

Rennes Sports Sous Marins

Site RSSM : www.rssm.asso.fr



Rennes, le 31 janvier 2022

mail : rssm.info@gmail.com

Objet : Assemblée Générale Ordinaire du RSSM

Mesdames, Messieurs,

Le RENNES SPORTS SOUS MARINS organise son assemblée générale ordinaire le **mercredi 16 février à partir de 20h00 à la Maison Départementale des Sports - salle 4** (13b avenue de Cucillé, Rennes) et en visioconférence (https://meet.jit.si/bureau_rssm).

La capacité de la salle est limitée à 60 personnes : merci de confirmer votre présence sur ce [sondage](#).

L'assemblée générale est l'occasion de découvrir le bilan et les projets du club.
N'hésitez pas à venir ou à vous connecter

Règles Maison des Sports :

Pass vaccinal

Port du masque obligatoire - pas de pot d'accueil

Règles pour la visioconférence:

Noter son nom et prénom en début de connexion

Couper caméra et micro

Ordre du jour :

- Rapports de la saison 2020/2021 : de la présidente, de la secrétaire, du trésorier, et des sections. Les documents de présentation sont disponibles sur [le site du club](#).
- Proposition de validation du budget prévisionnel pour la saison 2021/ 2022.
- Questions diverses (Merci de les envoyer par mail une semaine avant l'AG).

La présidente du RSSM
Carole GILLET

RENNES SPORTS SOUS -MARINS

Si vous ne pouvez être présent à cette AG, pensez à vous faire représenter en donnant pouvoir à un autre membre du club.

Je soussigné :

Donne pouvoir à :

Pour voter en mon nom à l'assemblée générale du 16 février 2022

Date :

Signature :